

excommunié, il ne tardera pas d'être comme tel dénoncé aux fideles. S'attacher à lui, c'est s'enrôler dans une nouvelle secte. En recevoir les Sacremens (la Confession à la mort exceptée), c'est adhérer à son schisme & commettre un sacrilege. Ses absolutions, hors ce cas, sont invalides, & les mariages qu'il bénirait seroient nuls, absolument nuls devant Dieu. „

„ La présence du Sr. H... n'est donc point celle d'un ministre légitime. Il n'est point le *propre prêtre* que l'Eglise vous indique comme le canal des biens spirituels à la participation desquels elle vous invite; & l'article de la mort excepté, vous êtes constamment censés n'en pas avoir, s'il est le seul auquel vous puissiez recourir. Les principes de votre foi ne vous permettent de voir en lui qu'un lâche apostat, un voleur sacrilege, un loup que vous devez fuir : sans néanmoins oublier qu'il est aux yeux de la charité un frere errant dont vous devez solliciter dans vos prieres le retour & la conversion. „

„ Vous tâcherez donc, M. C. P., de vous procurer *en secret* les soins charitables d'un confesseur fidele, & d'assister pour recevoir le Corps du Sauveur au sacrifice d'un ministre *catholique*. Mais je ne saurois trop vous recommander de mettre en ces jours mauvais toute la prudence & la discrétion possible dans cette démarche. Offrez à Dieu en esprit de pénitence les peines & les fatigues qu'elle vous coûtera. Il est juste, M. C. P., & ne le ressentons-nous pas? Hélas! cette difficulté à trouver les Sacremens de l'Eglise, n'est-elle point une punition de nous en être éloignés par négligence ou approchés sans disposition? Cette privation de la parole sainte qui ne coule maintenant que de sources impures, ne seroit-elle point un châtement mérité du coupable dégoût avec lequel nous l'avons tant de fois entendue? Oui, la main du Seigneur est visiblement sur nous. Efforçons-nous par nos